

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 15 mars 2024

Date d'affichage : le 15 mars 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents :

Votants :

Dont pouvoir (s) :

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE LE VINGT-ET-UN MARS A VINGT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Laetitia SANCHEZ, Maire.

Etaient présents :

Pouvoirs de :

Absents excusés :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

VALIDATION DE LA DELIBERATION –
OPÉRATION EN LIEN AVEC LES ANCIENS 2022

La présente délibération prise par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Acton Sociale le 28/09/2022 par l'assemblée délibérante a été annulée par le tribunal administratif de Rouen faute de Quorum non atteint.

Vu la dissolution du CCAS en date du 31/12/2023,

Le conseil municipal étant maintenant compétent pour traiter les dossiers relatifs à l'action sociale, il convient de valider la décision suivante :

Le CCAS de Saint Pierre du Vauvray a décidé dans le cadre de l'opération de lien avec les anciens d'offrir un panier garni aux habitants de plus de 75 ans. La population bénéficiaire est estimée à 106 personnes. La valeur du panier est d'environ 16€ TTC.

Le montant de l'opération sera de 1 700 € TTC maximum comme prévu au budget.

Le panier garni sera composé d'achats effectués auprès des commerçants du village.

La distribution du panier sera faite en mains propres.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Laetitia SANCHEZ,

Maire de Saint Pierre du Vauvray.

La Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis en préfecture le :

Projet